

25

ÉTÉ
2026

LE PETIT JOURNAL DE SAINT-MICHEL



DANS CE NUMÉRO

*le nouveau conseil municipal
les actualités communales
partage de passion
la vie associative
infos pratiques*

ÉDITO

Chèr(e)s Saint-Michelais(es),

St-Michel-de-Fronsac est un village auquel nous sommes attachés. Son cadre de vie, son patrimoine et son esprit de convivialité sont des richesses que nous voulons préserver tout en préparant l'avenir avec responsabilité. « Être maire, ce n'est pas promettre toujours plus, c'est décider justement, écouter sincèrement et agir utilement. »

Notre engagement est clair :

- Préserver l'identité et le patrimoine de notre village.
- Améliorer le cadre de vie dans le respect de l'environnement.
- Associer les habitants aux décisions communales.
- Défendre des services de qualité à un coût maîtrisé.

Nous voulons une commune conviviale, sûre, solidaire et bien gérée.

Proximité, transparence et responsabilité guideront notre action. Ensemble, construisons l'avenir de Saint-Michel-de-Fronsac. Avec tout mon dévouement.

Jean-Marc Duboureau

LA BONNE NOUVELLE DU VILLAGE

Le petit journal va continuer d'exister chaque trimestre, en conservant le même nombre de pages, mais avec de nouvelles rubriques.

En effet, un espace va être réservé pour les actions passées et à venir dans lesquelles la commune est partie prenante au travers de ses représentants.

Ainsi, vous pourrez retrouver dans chaque numéro, une page dédiée :

- au SIRP (des nouvelles des trois écoles)
- à la CDC (décisions prise lors des réunions du Conseil Communautaire)
- aux différents syndicaux intercommunaux (SMICVAL, Eau/assainissement, Énergie, Chenil, Gironde ressource, etc)
- environnement / éco-citoyenneté
- les associations
- mon p'tit coin santé
- partageons nos passions pour donner envie à chacun de découvrir des univers différents.

Deuxième bonne nouvelle : les travaux d'aménagement du carrefour sont quasiment terminés. Il reste à réaliser la levée des réserves formulées à la réception. Certaines plantations n'ont pas résisté à la chaleur par manque d'arrosage de l'entreprise, qui remplacera les plantes à l'automne dans le cadre de la garantie de parfait achèvement. Conformément au marché signé, l'entreprise doit assurer l'entretien durant deux années. La commune n'est donc pas responsable du manque d'arrosage, mais va tout de même y apporter son soutien.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux arrivants sur notre commune et les invitons à venir se présenter en mairie.

LE MAIRE ET SES ADJOINTS

Le Maire
Jean-Marc DUBOUREAU
Retraité



1er adjoint
Patrick de COURNUAUD
Retraité



2ème adjointe
Karine LOUBERT
Gestionnaire de gîte



3ème adjoint
**Baudouin LE PROUX DE
LA RIVIÈRE**
Retraité



PRÉSENTATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Lors des élections municipales du 15 mars dernier, la liste menée par Jean-Marc DUBOUREAU a été élue au 1er tour de scrutin.

Le nouveau conseil municipal installé dès le vendredi 20 mars 2026, a procédé à l'élection du maire et des adjoints.

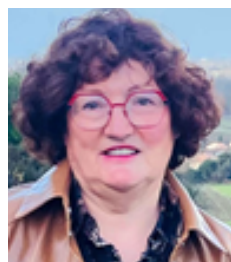
Jean-Marc DUBOUREAU a donc été réélu Maire pour une seconde mandature, avec à ses côtés, 3 adjoints et 11 conseillers municipaux installés sachant que les 2 candidats supplémentaires de sa liste (Ludivine CAZENAVE et Éric DUSSIEUX) pourront intégrer le conseil municipal en cas de démissions d'un élu.



Peggy AGNARD MONIMART
51 ans
infirmière coordonnatrice



Cyril FERNANDEZ
35 ans
chauffeur routier



Véronique BEDU
65 ans
entrepreneure



Benjamin FIGUÈS
32 ans
responsable commercial



Pascale BOUVET
66 ans
retraîtée



Alain JOUBERT
53 ans
chef de culture



Zita DUBOIS
58 ans
Vigneronne



Stéphane PATEAU
55 ans
paysagiste



Valérie KUZNIK
53 ans
avocate



Antoine PELTIÉ
39 ans
menuisier



Florene MAUDUIT
34 ans
militaire



LES COMMISSIONS

LES COMMISSIONS COMMUNALES

FINANCES / BUDGET : Tous les conseillers.

VOIRIE / ESPACES VERTS / SÉCURITÉ : Patrick de COURNUAUD - Jean-Marc DUBOUREAU - Alain JOUBERT - **Baudouin LE PROUX DE LA RIVIÈRE** - Florene MAUDUIT - Stéphane PATEAU.

BATIMENTS COMMUNAUX : Patrick de COURNUAUD - Jean-Marc DUBOUREAU - Cyril FERNANDEZ - Benjamin FIGUÈS - Alain JOUBERT - **Antoine PELTIÉ**.

FÊTES / CÉRÉMONIES / CULTURE : Véronique BEDU - **Pascale BOUVET** - Jean-Marc DUBOUREAU - Karine LAMBERT - Florene MAUDUIT.

AMÉNAGEMENT DE LA COMMUNE / ECO-CITOYENNETÉ / ENVIRONNEMENT : Peggy AGNARD MONIMART - **Véronique BEDU** - Patrick de COURNUAUD - Zita DUBOIS - Jean-Marc DUBOUREAU - Valérie KUZNIK - Baudouin LE PROUX DE LA RIVIÈRE - Karine LOUBERT - Florene MAUDUIT - Stéphane PATEAU - Antoine PELTIÉ.

ADMINISTRÉS / ASSOCIATIONS : **Pascale BOUVET** - Zita DUBOIS - Jean-Marc DUBOUREAU - Benjamin FIGUÈS - Valérie KUZNIK - Karine LOUBERT.

ACTION SOCIALE / AIDE ADMINISTRATIVE : Peggy AGNARD MONIMART - Pascale BOUVET - Patrick de COURNUAUD - Jean-Marc DUBOUREAU - Karine LOUBERT.

APPEL D'OFFRES : Patrick de COURNUAUD - Jean-Marc DUBOUREAU - Cyril FERNANDEZ - Valérie KUZNIK - Baudouin LE PROUX DE LA RIVIÈRE - Stéphane PATEAU - Antoine PELTIÉ.

COMMUNICATION / RELATIONS EXTERIEURES : Peggy AGNARD MONIMART - Véronique BEDU - Pascale BOUVET - Patrick de COURNUAUD - Zita DUBOIS - Jean-Marc DUBOUREAU - **Florene MAUDUIT**.

PERSONNEL COMMUNAL : Patrick de COURNUAUD - Jean-Marc DUBOUREAU - Cyril FERNANDEZ - Benjamin FIGUÈS - **Alain JOUBERT** - Baudouin LE PROUX DE LA RIVIÈRE - Florene MAUDUIT - Stéphane PATEAU.

LES DÉLÉGATIONS AUPRÈS DES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

Communauté de Communes (CDC) du Fronsadais :

Jean-Marc DUBOUREAU (titulaire)

Patrick de COURNUAUD (suppléant)

Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique (SIRP) des Vallons et Palus :

Jean-Marc DUBOUREAU

Valérie KUZNIK

Antoine PELTIÉ

Syndicat Départemental Énergie et Environnement de la Gironde (SDEEG) :

Patrick de COURNUAUD

Commission Locale de l'Énergie (CLE) :

Peggy AGNARD MONIMART
Véronique BEDU

Syndicat Intercommunal de l'Adduction en Eau Potable et Assainissement (SIAEPA) :

Jean-Marc DUBOUREAU

Karine LOUBERT

Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) du chenil :

Alain JOUBERT (titulaire)

Baudouin LE PROUX DE LA RIVIÈRE (suppléant)

AGEDI :

Patrick de COURNUAUD (titulaire)

Florene MAUDUIT (suppléante)

GIRONDE RESSOURCES :

Valérie KUZNIK (titulaire)

Zita DUBOIS (suppléante)

CNAS :

Baudouin LE PROUX DE LA RIVIÈRE (délégué élu)

Valérie MONCEL GAUCHER (déléguée agent)

Syndicat

Association de 4 maires de
8 conseillers municipaux (12
délégués au total)

Intercommunal

→ 4 communes :

- LA RIVIÈRE
- ST AIGNAN,
- ST GERMAIN DE LA RIVIERE
- ST MICHEL DE FRONSAC

Regroupement

→ 3 écoles :

- LA RIVIERE (1 classe)
- ST GERMAIN DE LA RIVIERE (1 classe)
- ST MICHEL DE FRONSAC (3 classes)

Pédagogique

Un projet pédagogique commun

Rentrée 2026 :

fermeture d'une classe à
St Michel

Malgré plusieurs contacts
téléphoniques, une
entrevue avec Monsieur le
Directeur de l'Académie de
Bordeaux, et la pétition
organisée par les parents
d'élèves des trois écoles,
une classe de St Michel va
fermer, au vu du nombre
d'élèves inscrits sur le RPI.

En dépit de cette fermeture
de classe, un maintien de
classe à double niveau est
envisagé dans chaque
école.



La kermesse des écoles
du Regroupement
Pédagogique
Intercommunal aura lieu
le mardi 23 juin 2026 à
18 H 00 à la Maison de
Pays du Fronsadais



SIRP DES VALLONS ET PALUS

CRÉATION :

En 1999, les élus des communes de La Rivière, Saint Germain de la Rivière, Saint-Aignan et Saint-Michel-de-Fronsac, ont décidé de créer un syndicat de regroupement pédagogique afin de maintenir les activités scolaires. Avant cela, chaque commune possédait sa propre école avec des classes uniques du CP au CM2 à la Rivière et Saint-Germain, trois classes à Saint Michel de la maternelle au CM2. La classe de Saint-Aignan avait été fermée.

La création du SIRP permet de répartir les enfants dans les trois écoles en fonction de leur âge, avec des classes à deux niveaux seulement. Le syndicat gère les frais scolaires et les services périscolaires, la fourniture des repas et les charges fixes dites de fonctionnement.

FONCTIONNEMENT :

Le syndicat est une entité publique fonctionnant comme une commune : il est géré par un Comité Syndical, composé de 3 délégués par commune adhérente, désignés pour 6 ans par les conseils municipaux.

Le SIRP assure financièrement la gestion du regroupement pédagogique intercommunal. Le budget est élaboré chaque année et est subventionné par les communes. Le SIRP finance toutes les dépenses afférentes au bon fonctionnement des écoles.

COMPOSITION :

→ 12 nouveaux élus

Délégués de LA RIVIÈRE :

Caroline FOUCAUD (Maire et Présidente du SIRP) - Marie CHASSAGNOUX - Fouzia KHALDI

Délégués de SAINT GERMAIN DE LA RIVIERE :

Bruno ÉQUI (Maire) - Anne PITICCO - Audrey RUMEAU-ALVARO

Délégués de SAINT AIGNAN :

Sylvie MONDON (Maire) - Marylène BORDEILLE - Séverine HUCHET

Délégués de SAINT MICHEL DE FRONSAC

Jean-Marc DUBOUREAU (Maire) - Valérie KUZNIK - Antoine PELTIÉ

→ 13 agents

- 2 secrétaires à St Germain gérant le SIRP et la mairie.
- 2 ATSEM à l'école de Saint-Michel (classes de maternelle).
- 9 agents titulaires réparties sur les 3 écoles pour les services périscolaires (garderie, cantine, surveillance).



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU FRONSADAIS

L'exécutif de la Communauté de Communes du Fronsadais est composé d'un(e) Président(e), de 6 Vice-Président(e)s et de 25 délégué(e)s communautaires permettant de représenter l'ensemble des communes. Ils se réunissent lors du conseil communautaire, lieu de débat et de prise de décisions dans la réalisation des actions et opérations d'intérêt communautaire à mettre en œuvre.

A l'issue des élections municipales et suite à l'installation de chaque conseil municipal au sein des dix-huit communes du canton de Fronsadais, a eu lieu la première séance du conseil communautaire, visant à nommer le nouveau Président et les Vice-Président(e)s.

Michaël CENNI, Maire de Lugon et l'Île du Carney (second mandat) a été élu **Président de la Communauté de Communes du Fronsadais**, avec à ses côtés les six vice président(e)s suivants :

- **Alain MONTION** (maire de Saint-Romain-la Virvée réélu) en charge des ressources humaines, de la gestion financière, de la gestion fiscale, de la gestion de la dette et des marchés publics.
- **Frédéric BLANC** (nouveau maire de La Lande de Fronsac) en charge de la petite enfance, de la jeunesse, des sports vacances et de la sécurité et prévention de la délinquance.
- **Estelle COLOMBANI** (adjointe à Fronsac) chargée du social/solidarité /emploi, du développement durable, de la GEMAPI et de l'informatique.
- **Valérie VIGIER** (maire de Périssac) en charge du tourisme.
- **Jean-Marc DUBOUREAU** en charge du développement économique, de l'aménagement du territoire, des structures communautaires et infrastructures.
- **Guillaume VALEIX** (maire de Villegouge réélu) chargé du développement culturel, des animations et vie associative, ainsi que la communication.

LA CDC VOUS AIDE DANS VOS PROJETS PROFESSIONNELS

Vous pouvez bénéficier en tant qu'artisan ou commerçant en activité depuis plus d'un an, installé en centre-bourg, d'un accompagnement :

- **TECHNIQUE** : aide à la décision
- **FINANCIER** : une subvention d'investissement pour maintenir, moderniser et adapter votre activité

Contact : Mathieu BARRA
Tel : 06 15 11 38 78
mbarra@cdc-fronsadais.com

LES NOUVEAUX ÉLUS



Michaël CENNI



Alain MONTION



Frédéric BLANC



Estelle COLOMBANI



Valérie VIGIER



Jean-Marc DUBOUREAU



Guillaume VALEIX

Nous souhaitons que chaque trimestre, un ou une administré(e) de Saint-Michel, quel que soit son âge, accepte de partager sa passion. Cela peut-être un sport, de la musique, des voyages, une collection, de la cuisine, du jardinage, une activité artistique ...

Ce trimestre, Pascal BOUVET, instructeur d'aéromodélisme nous fait découvrir un univers accessible à tous.



PARTAGEONS NOS PASSIONS

Et si on volait les pieds sur terre ?

L'aéromodélisme consiste à faire voler des avions, des planeurs, des planeurs à moteurs ou des hélicoptères à échelle réduite avec une radiocommande.

La propulsion peut être thermique ou électrique et aujourd'hui il existe de nombreux kit dans le commerce qui permettent d'acquérir une machine prête à voler.

Mais la machine ne suffit pas, il faut apprendre à la contrôler sinon c'est le crash assuré après 10 secondes et il faut respecter une réglementation qui comme pour tout, protège l'ensemble des citoyens (habitants, promeneurs, passagers dans les avions) d'une pratique qui n'est pas sans conséquences si effectuée de manière inappropriée.

Il existe des clubs d'aéromodélisme qui donnent des cours de pilotage. On commence en double commande avec un instructeur et lorsque l'on a acquis la compétence pour voler sans risque, l'élève est lâché pour son premier vol solo. Toujours un moment d'émotion mais qui se déroule toujours bien ! Les instructeurs vous expliqueront également comment passer un tout petit examen sur internet pour être autorisé à piloter des modèles réduits en toute légalité.

Le seul risque dans cette activité est d'y prendre goût et de se construire différentes machines pour obtenir des sensations différentes d'un vol à l'autre.

Le coût est raisonnable. Pour un adulte il faut compter 100€ d'inscription et de licence, et 30€ pour des cours toute l'année avec le matériel fourni, soit 130 € tout compris par an.

Pour les juniors, seuls les 30€ par an sont demandés.

Pour ma part je vole avec mon petit-fils à l'Aéromodèle club du Libournais (ACL) qui est aux Artigues de Lussac. C'est facile d'accès, bonne ambiance et joli terrain.

Si vous voulez en savoir plus, le site du club est sur internet et vous pouvez me contacter à pbovoyage@gmail.com.



ENVIRONNEMENT / ÉCO-CITOYENNETÉ

Les bons réflexes écolo à Saint-Michel-de-Fronsac

Des petits gestes qui changent vraiment les choses

Simple, local, utile : quelques idées faciles à adopter au quotidien pour un village plus propre, plus vert et plus solidaire

L'eau est précieuse Réutilisez l'eau de cuisson refroidie pour arroser vos plantes Couvrez les casseroles pendant la cuisson pour limiter la déperdition de chaleur	Le sac oublié ? Gardez toujours un panier ou un tote bag dans la voiture Un sac plastique évité à chaque course, c'est déjà un geste concret
Consommer local et de saison Moins de transport, plus de goût Et un vrai soutien aux producteurs de notre région	Avant de jeter : Seconde Chance Petit électroménager, objets du quotidien, vêtements ou meubles peuvent souvent être réparés Des ateliers Seconde Chance seront prochainement proposés sur la commune Bon réflexe : réparer, transformer et donner une nouvelle vie aux objets
Le compost, c'est de l'or Épluchures, marc de café, coquilles d'œufs : autant de déchets utiles pour le jardin Le SMICVAL met gratuitement des composteurs à disposition des habitants Bon réflexe : se renseigner auprès des services du SMICVAL	Les appareils en veille consomment aussi Télévision, box internet, console, chargeurs : même éteints, ils consomment souvent encore Une box internet laissée allumée jour et nuit peut représenter jusqu'à 30 € par an Bon réflexe : utiliser une multiprise avec interrupteur
Les petits trajets autrement Moins de 2 km ? À pied ou à vélo, c'est bon pour la planète Et c'est aussi bon pour la santé	À retenir Un petit geste isolé paraît modeste, mais répété par tout un village, il devient une vraie force collective

Adresses utiles

SMICVAL Collecte des déchets, compostage, composteurs, déchèteries 8 route de la Pinière - 33870 Vayres 05 57 55 86 80 - www.smicval.fr	Composteur gratuit SMICVAL 8 route de la Pinière - 33910 Saint-Denis-de-Pile 05 57 84 74 00
Déchèterie de Libourne Ballastière Rue de l'Industrie - 33500 Libourne 06 73 68 67 71	Déchèterie SMICVAL Route de Bertineau 33500 La Lande-de-Pomerol
Recyclerie à Libourne 5 avenue de la Ballastière 06 59 21 41 89	Mairie de Saint-Michel-de-Fronsac 9 Le Bourg - 33126 Saint-Michel-de-Fronsac www.saint-michel-de-fronsac.fr

🌱 Chaque petit geste compte : ensemble, faisons vivre un village plus propre, plus vert et plus solidaire !

MÉTÉO SAINT-MICHEL



Un abonnement à un site de météorologie a été souscrit par la mairie. L'intérêt est de pouvoir avoir un reflet spécifique et précis de St Michel avec 5 stations déjà présentes, tant en bord de Dordogne qu'en haut du village. Les données sont synthétisées par semaine et les prévisions seront plus précises. Il n'est pas judicieux d'acheter une ou deux stations supplémentaires du fait d'une bonne répartition déjà existante et collaborative du modèle de la société SENCROP, fournisseur de matériel et de données orientées agricoles.

LE MASCARET

Chers administrés, pour que le spectacle ne soit pas gâché, pensez à prendre des précautions telles que :

- se placer en haut des berges
- rester à distance raisonnable de l'eau.

En effet, la montée des eaux surprend et des débris de marée peuvent vous blesser.

JUIN	Coeff	Mascaret Asques		Mascaret St Pardon	
	Matin-Soir	Matin	Soir	Matin	Soir
DIMANCHE 14	83 - 87	03:18	15:42	03:51	16:15
LUNDI 15	90 - 93	04:13	16:34	04:46	17:07
MARDI 16	94 - 95	05:07	17:25	05:40	17:58
MERCREDI 17	94 - 93	05:58	18:14	06:31	18:47
JEUDI 18	90 - 87	06:48	19:03	07:21	19:36
VENDREDI 19	83 - 79	07:38	19:51	08:11	20:24

JUILLET	Coeff	Mascaret Asques		Mascaret St Pardon	
	Matin-Soir	Matin	Soir	Matin	Soir
LUNDI 13	76 - 81	03:05	15:29	03:38	16:02
MARDI 14	86 - 90	04:05	16:25	04:38	16:58
MERCREDI 15	94 - 96	05:00	17:17	05:33	17:50
JEUDI 16	98 - 98	05:51	18:05	06:24	18:38
VENDREDI 17	97 - 94	06:38	18:50	07:11	19:23
SAMEDI 18	91 - 86	07:21	19:33	07:54	20:06
VENDREDI 31	80 - 82	05:42	17:54	06:15	18:27

AOUT	Coeff	Mascaret Asques		Mascaret St Pardon	
	Matin-Soir	Matin	Soir	Matin	Soir
SAMEDI 1	83 - 83	06:16	18:28	06:49	19:01
DIMANCHE 2	83 - 82	06:50	19:01	07:23	19:34
LUNDI 3	80 - 77	07:23	19:36	07:56	20:09
MARDI 11	74 - 81	03:04	15:24	03:37	15:57
MERCREDI 12	87 - 93	04:00	16:17	04:33	16:50
JEUDI 13	97 - 100	04:50	17:05	05:23	17:38
VENDREDI 14	102 - 102	05:35	17:48	06:08	18:21
SAMEDI 15	101 - 98	06:17	18:29	06:50	19:02
DIMANCHE 16	95 - 90	06:55	19:07	07:28	19:40
LUNDI 17	84 - 78	07:32	19:44	08:05	20:17
JEUDI 27	74 - 78	04:06	16:21	04:39	16:54
VENDREDI 28	83 - 86	04:42	16:56	05:15	17:29
SAMEDI 29	89 - 91	05:17	17:31	05:50	18:04
DIMANCHE 30	93 - 93	05:51	18:04	06:24	18:37
LUNDI 31	93 - 91	06:24	18:38	06:57	19:11

TRAVAUX DE JARDINAGE

Afin de préserver la tranquillité de tous, nous vous rappelons les horaires réglementés pour l'utilisation des tondeuses, débroussailleuses, etc ...) :

Du LUNDI au VENDREDI

de 8 h 30 à 12 H 30

et de 14 H 30 à 19 H 30

LE SAMEDI

De 9 H 00 à 12 H 00

et de 15 H 00 à 19 H 00

LE DIMANCHE ET LES JOURS FÉRIES

De 10 H 00 à 12 H 00

Merci à chacun de respecter ces horaires pour le bien-être et la qualité de vie de tous.

ANIMAUX ERRANTS

Concernant les animaux en divagation, nous vous invitons à nous faire un signalement et à nous envoyer une photo du chien errant afin que nous tentions de retrouver son propriétaire.

LES ASSOCIATIONS SAINT-MICHELAISES

ACCA

Président : Alain JOUBERT
Tel : 06.78.07.25.60

Accueil en Fronsadais

Trésorier : Patrick de
COURNUAUD
Tel : 06.08.85.25.06

Association de Sauvegarde du Patrimoine (ASP)

Président : Patrick de
COURNUAUD
Tel : 06.08.85.25.06

Bibliothèque intercommunale Au plaisir de lire

Présidente : Pascale BOUVET
Tel : 06.13.89.91.92

Club RS 33

Président : Jefferson DOMINGO
Tel : 06.76.04.70.12

Comité des fêtes de St Michel

Président : Éric DUSSIEUX
Tel : 06.14.47.05.82

La boule Saint-Michelaise

Président : Bernard VIGIER-
LAFOSSÉ
Tel : 06.42.57.33.34

Le château de sable

Présidente : Sandrine RAYMOND
Tel : 06.70.48.53.70

Les enfants des 3 vallons

Présidente : Jessica DESLORIEUX
Tel : 06.38.69.58.91

CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Une trentaine de personnes
dont cinq enfants ont
assisté et participé à la
cérémonie commémorative
(lecture et dépôt de gerbe.



PAROLES AUX ASSOCIATIONS

LE COMITÉ DES FÊTES - SES ÉVÉNEMENTS

Faire vivre Saint-Michel autrement

À travers la culture, la convivialité et les rencontres, le Comité des Fêtes souhaite faire vivre le village avec sincérité, simplicité... et émotion.

**EN 2026, LE COMITÉ DES FÊTES CONTINUE DE FAIRE VIVRE
SAINT-MICHEL À TRAVERS DES RENDEZ-VOUS CONVIVIAUX,
CULTURELS ET FÉDÉRATEURS.**

🌿 6 JUIN

Balade d'ici et d'ailleurs
Une promenade poétique
entre nature, légendes et
convivialité.

🌍 20 juin

Éco-journée festive

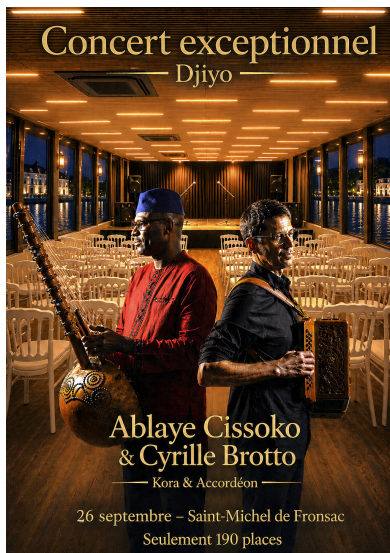
Une journée pour prendre soin
du village et se retrouver, avant
une soirée guinguette festive
mêlant grillades, musique live et
ambiance dansante sous les
lumières.

🎵 13 juillet

CracBoumHue en Fronsadais
Une parenthèse musicale et
gourmande dans le cadre
chaleureux d'un château du
village, entre jazz, dégustations
et convivialité estivale.

Certaines soirées laissent une trace.

Le 26 septembre 2026, Ablaye Cissoko & Cyrille Brotto offriront à
Saint-Michel-de-Fronsac un concert rare et profondément humain.



★ 26 septembre

Concert exceptionnel
Ablaye Cissoko & Cyrille Brotto

🍷 27 septembre

Fête de la Saint-Michel
Vide-grenier, village des
associations et artisans,
animations musicales, jonglage,
promenades en calèche et
convivialité gourmande
rythmeront cette grande
journée festive au cœur du
village.

🎄 15 Décembre

Noël des enfants - Goûter /
Spectacle
Un moment de magie pour
petits... et grands enfants.

Entre chant, kora
et accordéon,
cette parenthèse
musicale promet
émotion, silence
et voyage
intérieur.



Rejoignez-nous, participez, partagez...
parce qu'un village vivant n'est pas
seulement un lieu où l'on habite... mais
un lieu qui se construit ensemble, là où
naissent des souvenirs partagés.

COMITÉ DES FÊTES DE SAINT-MICHEL-DE-FRONSAC
fetesdestmicheldefronsac@gmail.com



LES RENDEZ-VOUS

Dans le cadre de Lire Élire :

Avant et après les vacances, des ateliers et des spectacles sont programmés :

Les ateliers des bibliothèques

- le 17/06 à La Lande de 10h30 à 11h30 (voyage sensoriel)
- le 17/06 à Asques de 15h à 17h (jeu du cadavre exquis)
- le 17/06 à Asques à 18h30 (échange littéraire)
- le 6/10 et 13/10 à St-Romain à 10h (création d'animaux en pâte à modeler)
- le 10/10 à Vêrac (café lecture, écriture, atelier créatif)

Les spectacles vivants

- le 19/9 au centre culturel de Vêrac
- le 7/10 à la salle Pascal Obispo de La Lande
- le 11/10 à la salle des fêtes de St-Michel
- le 17/10 à la salle des fêtes d'Asques
- le 13/11 à la salle des fêtes de St-Michel

Les prochaines activités

Date à retenir :

- Apéro livres le 24/6 à 18h30 à St-Michel (bibliothèque)

Les jours et heures d'ouverture

En période scolaire, la Bibliothèque accueille les plus jeunes enfants sur place le lundi et se déplace dans les écoles des plus grands le jeudi et le vendredi. Et en dehors de l'été, les horaires d'ouverture habituels sont

- **Lundi de 14h à 17h**
- **Mercredi de 16h à 18h**



LA BIBLIOTHÈQUE INTERCOMMUNALE

Pendant l'été, votre bibliothèque sera ouverte tous les jeudis de 17h30 à 19h30 afin de permettre :

- aux inscrits de Lire Élire de continuer à emprunter les livres de la sélection
- à tous d'emprunter des romans pour l'été, période propice à la lecture.

Ateliers Lire Élire

Deux ateliers sur nos communes ont réuni 15 et 30 personnes.



Les autres animations

3 Apéros livres (mars, avril et mai) et 3 Apéros films (février, mars et mai) ont eu lieu.

Une sortie organisée à Cadillac-sur-Garonne fin mai. Environ 10 personnes ont suivi une visite commentée du château le matin, puis ont déjeuné au restaurant avant de se rendre en début d'après-midi au cinéma Lux pour assister à la projection du film *Histoires parallèles* présenté en compétition au festival de Cannes.



Une journée bien remplie, à renouveler dans un autre lieu !

BALL-TRAP ACCA

Les Samedi 4 et Dimanche 5 Juillet 2026, l'ACCA de Saint Michel de Fronsac organise son ball-trap de campagne annuel au lieu-dit « Les Souches » (chemin blanc entre Fronsac et St Michel de Fronsac).

Des tirs et des circulations de véhicules auront lieu ces deux jours de 8h30 à 21h00.

Les organisateurs vous prient de bien vouloir les excuser pour les gênes occasionnées.

Très cordialement
Le Président, Alain Joubert.

LA BOULE SAINT MICHELAISE

Les premiers concours de la saison organisés les 14/15 mars et les 23/24 mai derniers ont remporté un franc succès.



Prochains concours organisés à St Michel :

Concours amicaux

- samedi 05/09 (doublettes)
- samedi 19/09 (doublettes)

Concours officiels

- Dimanche 06/09 (doublettes)
- Dimanche 20/09 (tête à tête)

N'hésitez pas à contacter le Président Mr VIGIER-LAFOSSE pour tout renseignement au 06.42.57.33.34.

LES AUTRES ASSOCIATIONS

ACCA

Organisation de battues de régulation des grands gibiers

Nous souhaitons vous informer que des battues de régulation des grands gibiers seront organisées sur le territoire de la commune courant la saison de chasse 2026/2027.

Ces opérations sont nécessaires afin de limiter la prolifération de certaines espèces de grands gibiers, notamment les sangliers et chevreuils, dont la présence croissante entraîne des dégâts importants sur les cultures agricoles, les vignobles, ainsi qu'un risque accru d'accidents routiers.

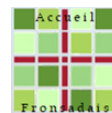
Même si vous ne possédez pas de terrain concerné directement par ces interventions, il nous paraît important que l'ensemble des habitants soit informé de leur utilité et de leur déroulement. Ces battues sont réalisées dans un cadre strictement réglementé, sous la responsabilité des sociétés de chasse et en coordination avec les autorités compétentes.

L'objectif principal est de maintenir un équilibre entre la faune sauvage, les activités agricoles/viticoles et la sécurité publique. Les chasseurs mobilisés veillent au respect des consignes de sécurité afin de garantir le bon déroulement de ces opérations.

Le jour de battue, les habitants seront prévenus par liste de diffusion (WhatsApp ou sms). Afin de pouvoir vous en informer, laissez moi vos coordonnées.

Nous vous remercions par avance de votre compréhension lors des journées de battue signalées par affichage ou panneaux temporaires.

Alain Joubert, Président de chasse



ACCUEIL FRONSADAIS

Née de l'idée de pouvoir accueillir légalement une famille Irakienne en exil, ayant fui les terreurs d'Al-Qaida, de nombreux fronsadais ont créé une association « Accueil Fronsadais » en 2016. La famille accueillie, composée des parents et de 3 enfants, vit dorénavant dans le libournais et se suffit à elle-même. L'aide a mobilisé de nombreux intervenants pour les accueillir : traduction, logement, écoles, alphabétisation, santé, transport, relations avec les organismes sociaux...

Composée à ce jour d'une vingtaine de membres, l'association, depuis le premier jour, s'est interrogée sur l'élargissement de son action aux fins d'aider des personnes en difficulté sur le secteur du fronsadais. Les aides aux familles, personnes seules, isolées, en recherche de travail, en maladie, avec peu de ressources... nous sont signalées, soit par des personnes du secteur attentives à leurs voisins, soit par les services sociaux. Notre but, avec nos moyens limités est d'apporter une aide ponctuelle (matérielle, alimentaire, locative, factures... mise en contact...). Nous nous efforçons également, quand cela est possible, d'ouvrir un dialogue, d'avoir un échange, d'être auprès des personnes visitées une présence reconfortante.

En aucun cas nous nous substituons aux services sociaux. Nous n'en avons pas les compétences, et ce n'est pas notre objet.

En collaboration avec la Société St Vincent de Paul de Libourne, nous livrons aux personnes bénéficiaires, des colis alimentaires toutes les semaines pour ceux qui ne peuvent pas se déplacer.

En 2025, 13 communes de la CDC ont été concernées, représentant une vingtaine de familles...

Nous nous partageons en binômes le jeudi après-midi 2 circuits, soit 3 heures et 50 kms par tournée.

Il va de soi que nos finances dépendent uniquement à ce jour des donateurs bénévoles du fronsadais à qui nous remettons un reçu permettant une déduction fiscale, Accueil Fronsadais étant reconnu d'utilité publique. Nous recevons également de 4 mairies à ce jour (dont St Michel ! 😊) une subvention annuelle. L'adhésion annuelle est de 15 € et les dons occasionnels et/ou mensuels sont toujours bienvenus pour un budget annuel en 2025 de 9500 €...

En tant que bénévole de cette association je peux témoigner de la joie que l'on éprouve à pouvoir être au service de celles et ceux qui font appels à nous.

Pour de plus de renseignements, et si vous désirez adhérer vous pouvez me contacter au 06.08.85.25.06.

Patrick DE COURNUAUD, trésorier de Accueil Fronsadais



ÉTAT-CIVIL

Mariages

Élodie TEILLET et Abdelkhalek
EL HIMER le 25/04/2026

Mathilde VALADE et Rémi
COUTON le 29/05/2026

Naissance

Jade LEGRIX le 01/06/2026

Décès

Edgard PÉRESSE le 06/05/2026

SOS MÉDECINS

SOS Médecins à Saint-André-de-
Cubzac : 05.56.48.75.59 à partir
de 20 H 00.

MÉDECINS DE GARDE

ADECLIM-CSU à Libourne :
de 20h00 à 23h00 la semaine,
de 14h00 à 23h00 le samedi
de 10h00 à 23h00 le dimanche.
2, place de l'Epinette. 05.57.51.66.90

Maison médicale de garde dans
l'enceinte de l'hôpital Robert Boulin
(entrée des urgences)
du lundi au vendredi de 20 H à minuit,
samedi de 12 H à minuit,
dimanches et jours fériés de 8 H à
minuit (permanence assurée par des
généralistes de ville - règlement en
espèces ou par chèque).

NUMÉROS D'URGENCE

SAMU : 15

Police et gendarmerie : 17

Sapeurs pompiers : 18

Numéro d appel d urgences

européen : 112

Numéro d appel d urgence

pour les sourds et

malentendants : 114

Samu social : 115

Enfant en danger : 119

Alerte attentat et alerte

enlèvement : 197

Secours en mer : 196

MON P'TIT COIN SANTÉ

LA CANICULE

La canicule ou les fortes chaleurs peuvent avoir des effets importants sur la santé pour chacun d'entre nous, et particulièrement chez les personnes les plus vulnérables (personnes âgées, isolées, en situation de handicap, de précarité ou sans abri, etc.).

Quelques conseils de prévention peuvent vous permettre de prendre soin de vous : boire régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif, se rafraîchir et mouiller votre corps plusieurs fois par jour, privilégier les activités douces ou encore maintenir son logement au frais.



LA BAIGNADE

ATTENTION AUX NOYADES DES ENFANTS !

VOUS TENEZ À EUX, NE LES QUITTEZ PAS DES YEUX !
Aucun dispositif de sécurité ne remplace votre vigilance, même dans des lieux de baignade surveillée.



En 2025, entre le 1er juin et le 30 septembre, 1 418 noyades ont eu lieu en France dont 409 suivies de décès avec une augmentation de 15 % par rapport à 2024 (source : [santepubliquefrance.fr](https://www.santepubliquefrance.fr)).

Les adultes ont représentés 57 % des victimes de noyades dont 9 sur 10 suivies de décès.

VOTRE ENFANT A « BU LA TASSE » : LES SIGNES D'ALERTE D'UNE NOYADE



~ Baignades ~ ATTENTION EN CAS DE FORTES CHALEURS ! 5 RAPPELS POUR ÉVITER LES NOYADES



Les enfants de moins de 6 ans représentent 27 % des noyades, et 21 décès sur les adolescents de 13 à 17 ans.

Cet été 2026, soyez vigilants aussi bien en piscine qu'en mer, lac ou rivière.

LES DÉMARCHES POUR LES JEUNES

RECENSEMENT filles & garçons à 16 ans



Pensez à effectuer votre recensement dès vos 16 ans en vous rendant en mairie (avec livret de famille et carte d'identité/passeport) ou sur www.service-public.fr pour réaliser votre Journée de Citoyenneté (JDC) et votre inscription d'office sur la liste électorale à vos 18 ans. Elle conditionne votre inscription au permis de conduire et aux examens scolaires.



LES DÉMARCHES TOUT PUBLIC

CAUE



Les girondins peuvent être conseillés gratuitement pour toutes questions sur leurs projets, aussi bien pour du neuf que de la rénovation/réhabilitation, toute question sur le bâti et son aménagement.

Des permanences conseils sont assurées dans 39 lieux en Gironde et notamment à Libourne et à St Emilion.

Les prochaines permanences de Libourne (à la mairie) auront lieu le 17/06 après-midi et le 15/07 après-midi.

Les permanences de St Emilion (locaux de la CDC/à la gare) sont plévuées le 07/07 (matin) et le 04/08 (matin).

En cliquant sur les communes de la carte au lien ci-dessous, vous trouverez les dates disponibles et le numéro de téléphone pour effectuer votre réservation :

<https://www.cauegironde.com/trouvez-une-permanence/>

Nouvelles cartes d'identité

Les demandes de Carte Nationale d'Identité ne peuvent plus être effectuées à la mairie de St-Michel-de-Fronsac. Il faut désormais prendre rendez-vous (un par personne), comme pour les passeports, dans une commune équipée d'une station d'enregistrement (Libourne, Saint-André-de-Cubzac, Coutras, St Denis de Pile ...) et réaliser une pré-demande en ligne sur <http://www.ants.gouv.fr>



Depuis le 02/08/2021, une Carte Nationale d'Identité électronique (CNIe) est délivrée. Les Cartes actuelles resteront valables pour les dernières émises, jusqu'en 2031.

Répertoire Electoral Unique (REU)

L'inscription sur les listes électorales s'étant généralisée, chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, peut s'inscrire directement par internet sur le site [service-public.fr](http://www.service-public.fr). De plus, chaque électeur peut interroger sa situation électorale (ISE) directement en ligne via le lien : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

Administration et formulaires

Le site [service-public.fr](http://www.service-public.fr), portail de l'administration, vous permet d'accéder à des informations fiables et d'effectuer en ligne différentes démarches administratives.

Comité de rédaction : l'équipe municipale et le secrétariat de mairie

MAIRIE

Ouverture au public les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h00.

Tél : 05.57.24.98.23

e-mail :

mairie.stmicheldefronsac@orange.fr

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Ouverture du lundi au vendredi de 14h00 à 18h00 et le samedi de 9h15 à 12h00.

Tél : 05.57.24.97.55

e-mail :

ap.saint-michel-ap@laposte.fr

ÉCOLE

Horaires de classe : de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30.

Garderie de 7 h 00 à 9 h 00 et de 16 h 30 à 18 h 30.

Pour tout renseignement :

Tél : 05.57.24.95.72

e-mail :

E.StMichelDeFronsac@ac-bordeaux.fr

BIBLIOTHÈQUE

Ouverture le lundi de 14 h à 17 h et le mercredi de 16 h à 18 h.

Tél : 05.57.24.04.39

Contacts : 06.37.51.07.05

(Marie) ou 06.13.89.91.92

(Pascale)

e-mail : bibliotheque-st-michel-fronsac@orange.fr

ÉGLISE

Ouverture les mardis et jeudis de 10 h à 17 h